

FEUILLETON DU MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 16 MARS 1889

GUET-APENS

TROISIÈME PARTIE

HONNEUR POUR HONNEUR

—Montrez-la, cette phrase.

—Vous l'avez effacée, pour qu'il ne restât point de preuves de votre crime.

—Bien romanesque, cette invention. Puisque je l'ai effacée, la phrase, comment la connaissez-vous ?

Claudine se leva chancelante ;

—Ja l'ai vue, je l'ai lue ! dit-elle.

Qui le prouve ? Qui dira qu'il n'y a pas, en tout cela, une histoire faite à plaisir ?

Ce fut au tour de Lucienne d'intervenir :

—Moi, à qui ma sœur, effarée, est venue faire part de sa découverte, la nuit même.

—Ce ne sont pas des preuves. Si la phrase a été effacée, cela doit se voir, il doit rester des traces de grattage.

—Oh ! fit Sarlat avec bonhomie, pour un chimiste quelque peu expert, cela n'était pas difficile d'enlever d'un mur des traces de sang.

—Vous niez ? dit M. de Moraines.

—Certes ! fit Jean avec hauteur. Du reste, il y a ici quelqu'un qui peut répondre de mon honorabilité, et qui vous dira, avec plus d'autorité que je ne pourrais le faire, qu'il est ridicule de m'accuser de l'assassinat de Bourreille.

—Qui ?

—M. Gauthier Bourreille lui-même, le fils de la victime.

Montmayer tira un papier de sa poche et le présenta au juge.

—Voici une lettre que M. Gauthier Bourreille m'a écrite il n'y a pas bien longtemps. Lisez et jugez.

M. de Moraines la repoussa.

—Inutile ! M. Gauthier Bourreille nous a raconté dans quelles circonstances et sous quelle odieuse pression il a été obligé de l'écrire.

—Lui aussi m'accuse ?

—Non, dit Gauthier avec calme. Je ne vous accuse pas. D'autres que moi se sont réservé ce devoir. Je me tais et j'écoute.

—L'assassinat de Bourreille a eu le vol pour mobile, dit le juge. Vous avez volé cinquante mille francs dans le bahut en vieux chêne qui se trouvait dans une chambre de débarras, contiguë à celle où couchait la victime. Ces cinquante mille francs, auxquels la guerre vous a empêché de toucher, nous les avons retrouvés intacts.

Montmayer fit un brusque mouvement et se retourna vers Georges.

Mais son regard eut beau chercher celui de son frère. Georges avait les yeux baissés.

—Je suis perdu, pensa le misérable, Georges a parlé.

—A ceci vous n'avez rien à répondre, sans doute ? interrogea M. de Moraines.

—Invention !

—Vous aviez caché les 50,000 francs dans un coffret et jeté ce coffret dans le vieux puits desséché de la cour de la fabrique. C'est là que nous les avons retrouvés.

—Et qui vous prouve que ce soit moi qui les y ai cachés ?

—Je répondrai à votre objection tout à l'heure. Au début de cet interrogatoire, je vous ai dit que vous étiez accusé d'un vol, d'un assassinat et d'une tentative de meurtre. Vous n'avez pas repoussé le premier et le second chef d'accusation. Reste le troisième.

Montmayer perdait tout sang-froid. Et ce qui le troublait c'était surtout de voir ceux qui étaient là terriblement calmes.

D'où partait le coup qui le frappait ? Était-ce Georges qui l'avait trahi ? Était-ce Lucienne, à la fin ?

—Vous êtes accusé, disait le juge, d'avoir, à plusieurs reprises, tenté d'empoisonner Claudine.

—Moi ! Allons donc !

—Ne niez pas. Les preuves sont accablantes, je me hâte de vous le dire. Vous n'aurez qu'à espérer l'indulgence de vos juges, mais vous ne pouvez pas compter les égarer par vos dénégations, les troubler par votre attitude.

Montmayer était aux abois. Il se mordait rageusement les lèvres et tout à coup examinait ceux qui étaient devant lui avec des yeux où la colère et la terreur faisait monter le sang.

S'il avait eu entre les mains une arme, certes il s'en fût servi contre eux. De sinistres et sauvages pensées de massacre traversaient son cerveau. Il aurait voulu tuer, et se tuer ensuite. Et sa rage venait de ce qu'il n'avait pas d'arme. Courlande qui l'examinait murmura :

—Ah ! ah ! le tigre commence à allonger ses griffes !

M. de Moraines s'adressa au greffier :

—Vous écrivez toutes mes questions et toutes les réponses ?

—Oui, monsieur le juge.

—Montmayer, vous avez voulu empoisonner Claudine en lui versant de l'arsenic.

—Qui m'accuse ? fit encore Montmayer, d'une voix rauque.

Courlande se rapprocha.

En même temps, Claudine, Lucienne et le père Sarlat se levaient tous ensemble avec le même cri :

—Nous, nous tous, nous vous accusons !

Et Georges se levant à son tour :

—Moi aussi, je t'accuse.

—Moi, dit Claudine, j'étais endormie chaque fois que vous avez versé le poison ; mais chaque fois que j'étais réveillée, vous insistiez d'une façon singulière pour me faire boire.

—Moi, dit Lucienne, vous me croyez endormie. Vous veniez entr'ouvrir ma porte afin de vous assurer que vous n'aviez rien à craindre. Mais derrière vous, je me levais et je vous ai vu quatre fois verser de l'arsenic dans le verre de ma sœur.

—Qu'avez-vous à répondre ? demanda le juge.

Montmayer se tut.

—Lorsque vous étiez parti, reprit Lucienne, je me hâtais de porter le poison à M. Courlande.

—Et moi, dit Courlande, j'allais à Paris le faire analyser.

Et c'est moi qui ai été chargé de ce soin ! dit Sarlat.

—Mensonges ! mensonges ! râla le misérable.

—Mensonges, c'est bientôt dit, fit le chimiste. Ce que je peux certifier, c'est quela boisson que m'a apportée M. Courlande était fortement mélangée d'arsenic ; on peut, du reste, consulter mes rapports. Il sont précis.

—Cet homme a sans doute intérêt à me perdre ! Et Montmayer désignait notre ami Pas-de-Chance.

Courlande se contenta de répondre :

—Si l'heure n'était pas aussi grave, ce que vous dites là me ferait rire.

Georges fit un geste pour indiquer qu'il voulait parler.

Chacun se retourna vers lui.

Il faisait peine à voir, le pauvre garçon. La mort l'avait marqué visiblement. Sa dernière heure avait sonné.

Il y eût autour de lui un silence solennel, religieux.

—Jean, dit-il d'une voix faible comme un souffle, Jean il est inutile de nier. Repens-toi. Repens-toi ! Georges, blême, essuya une sueur d'angoisse qui lui coulait des cheveux sur le front et le visage.

—La maison des Montmayer est maudite, dit-il d'une voix haletante, s'arrêtant presque après chaque mot. Maudite, trois fois maudite. Le frère va accuser son frère ! Jean, il est trop tard, je te l'ai dit. Je t'ai offert, tout à l'heure encore, un moyen de salut. Tu n'as pas voulu en profiter. Tu es endurci dans ton crime. Les remords n'ont pas de prise sur toi. Tu seras puni. Moi, Georges de Montmayer, ton frère, je t'accuse d'avoir assassiné Bourreille. J'ai connu le projet de ce crime. J'ai fait tout ce qui dépendait de moi

pour t'en dissuader. Je n'y ai pas réussi. Je t'ai vu au moment où tu partais pour exécuter ton forfait, le soir du jour où pour tromper ceux qui auraient pu t'accuser, tu avais invité à la fabrique dessavants, tes amis. Je t'ai vu au moment où tu es revenu les mains tachées de sang, car tu avais encore sur les mains le sang de Bourreille. Et tu n'as même pas tenté de me cacher ce meurtre. Tu l'as avoué. Te rappelles-tu aussi avec quel cynisme tu m'as appris l'arrestation de Doriat ? Et si M. de Moraines a bonne mémoire, il doit se souvenir également de ta singulière attitude pendant que tu assistais à l'enquête. Tu as tué Bourreille. Je t'accuse de ce meurtre. Tu l'as volé. Et les cinquante mille francs retrouvés dans les puits proviennent de ce vol. Tu avais raison tout à l'heure quand tu me regardais, les yeux chargés de haine et du désir de te venger. C'est moi qui ai tout dit. Ces deux crimes ne sont pas les seuls que l'on te reproche. Tu as voulu empoisonner Claudine. Lucienne t'a vu. Je t'ai vu !

Montmayer poussa une cri de rage.

—Je t'ai vu, dis-je. Claudine connaissait ton crime. Tu voulais l'empêcher de parler. Moi, tu ne me craignais pas. Je ne suis qu'un pauvre malade dont personne ne se préoccupe. Je t'accuse de ces crimes, moi, ton frère.

Il s'arrêta, exténué. Bientôt pourtant il reprit, mais d'une voix plus basse, plus lente, la voix d'un moribond :

—Je ne pourrais recommencer, répéter cette accusation me serait impossible. Je suis à bout de forces. Toutes mes paroles ont été recueillies avec soin, n'est-ce pas ? Le greffier n'a rien omis ?

—Rien.

—Alors, je puis mourir, car je paye de ma vie cette accusation. Je le sens. Je suis arrivé au terme de ma course. Mon Dieu, que je suis mal ! Il se laissa tomber dans un fauteuil. Il avait perdu connaissance.

Lucienne et Claudine elle-même, malgré sa faiblesse, s'étaient précipitées pour lui porter secours.

—Georges ! Georges ! appelait Claudine en larmes.

Tout le monde avait les yeux fixés sur le malade.

Montmayer crut qu'il pouvait en profiter pour tenter de s'enfuir. Il n'avait point d'arme, mais il était fort et agile. D'un bond, il fut à la fenêtre et l'ouvrit. Une seconde de plus et il était dehors. Et c'était peut-être pour lui la liberté l'impunité.

Par bonheur, Courlande veillait. Il se jeta sur Montmayer, sans essayer de le retenir, sentant bien qu'il n'en aurait pas la force, et se contentant de lui envelopper la taille avec les deux bras et de nouer ses jambes autour des jambes du misérable, afin de paralyser ses efforts.

Montmayer le saisit à la gorge dans ses doigts qui serrèrent le pauvre diable comme une tenaille.

—Tu payeras pour les autres !

On se précipita à son secours. Ce fut à grande peine qu'on le dégagait. Il était déjà suffoqué.

Quand il reprit sa respiration, soulagé :

—Mâtin, dit-il, j'ai cru que j'y passais. Quelle pince ! Mais permettez, ça ne se représentera plus.

Et avant que Montmayer eût pu se douter de ce qu'il voulait faire, Courlande lui avait habilement passé les menottes.

Montmayer voulut se défendre et tordit les poignets. Courlande serra la chaîne. Le misérable poussa un cri de douleur.

—Chacun son tour, monsieur, dit Courlande.

Vous voilà mâté. Je n'étais pas à la noce, moi, tout à l'heure.

Georges de Montmayer était toujours évanoui. Lorsqu'il reprit connaissance, il regarda avec des yeux ternes ceux qui l'entouraient.

Dans ces yeux déjà voilés par les ombres de la mort, il était difficile de voir quelle suprême émotion passait,

—Georges ! répéta Claudine. Vous me reconnaissez !

—Je vous reconnais, Claudine, et je vous aime.

Le moribond se tourna vers le juge.

—Ainsi demanda-t-il avec une insistance étrange, toutes mes paroles sont bien acquises à la justice ?

—Toutes, monsieur, soyez tranquille.